



Association Sportive du Golf de PESSAC

Association loi 1901 N° W332011875 du 28 juillet 1989

Identifiant SIREN : 379 606 858

Siege Social – Golf de Pessac Rue de la princesse 33600 PESSAC

Email : asgolfdepeessac@gmail.com site : www.asgolfdepeessac.com

REGLEMENT CHAMPIONNAT DU CLUB PESSAC 2024

Samedi 26 octobre et Dimanche 27 octobre

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences du statut d'Amateur ainsi qu'aux critères suivants :

- être licencié auprès de la Fédération Française de Golf,
- **être licencié à PESSAC,**
- être titulaire d' **un Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition ou d'avoir répondu au questionnaire de santé qui devra avoir été enregistré à la ffgolf avant la publication des départs, faute de quoi le joueur ne sera pas inscrit sur la liste des départs.**

Cette Epreuve est non-fumeur.

Wild Cards : Le comité d'épreuve dispose de 4 Wild Cards (inclues dans le champ des participants) pour des joueurs et joueuses n'étant pas licenciés PESSAC. Un joueur à qui est attribué une wild card jouera dans les mêmes conditions que les autres joueurs mais ne pourra pas être déclaré champion du Club dans sa série

II - FORME DE JEU

8 séries seront constituées à partir de l'index du joueur enregistré à la FFG le mercredi 26 24H

- **Messieurs :**
 - 1ère série : De 0 à 11.4 repères blancs – **strokeplay sur deux jours**
 - 2ème séries : De 11.5 à 24.4 repères jaunes – **stableford sur deux jours**
 - 3ème séries : De 24.5 à 53.4 repères jaunes – **stableford le dimanche**
- **Dames :**
 - 1ère série : De 0 à 15.4 repères bleus – **strokeplay sur deux jours**
 - 2ème séries : De 15.5 à 24.4 repères rouges – **stableford sur deux jours**
 - 3ème séries : De 24.5 à 53.4 repères rouges – **stableford le dimanche**
- **U12:** une série mixte pour les U12 (moins de 12 ans) sur le 9 trous rouge le dimanche 31 octobre à partir de 13H stableford repère messieur rouge, violet Dames
- **Para Golf** : une serie mixte sur le 18 trous le dimanche 22 octobre : classement en net toutes séries confondues

L'index des joueurs retenus pour la constitution des séries est celui enregistré à la FFG à la date du Mardi 22 octobre

A la fin de la première journée, un cut sera établi. Ce cut sera fonction du nombre de joueurs inscrits et retenus dans chaque série. Les départs du Samedi seront publiés le Vendredi, ceux du Dimanche le Samedi. Pour les premières et deuxième séries, les départs seront publiés Samedi Soir après mise en place du Cut. Les départs du samedi se feront par série, et strictement par ordre croissant d'index. Les départs du dimanche se feront dans l'ordre inverse des résultats de la veille en respectant l'ordre des séries.

En cas de désistement après la publication des départs, le joueur pourra être remplacé par un autre joueur en liste d'attente dont l'index sera le plus proche de la partie concernée.

Suivant les conditions climatiques, le comité d'épreuve pourra décider de constituer les parties sous diverses formes (départ du 1, partie de 3 ou 4, shotgun, départ du 1 et du 10,) et réduire le nombre de participants.

Classement : Le classement permettant de déterminer le champion du Club dans sa série est fait en BRUT (sauf paragolf en net). En cas d'égalité pour la première place de la première série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés devront partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement.

Statut Pro : Les joueurs qui ont un statut PRO peuvent participer à cette compétition dans les mêmes conditions que les autres joueurs. Toutefois, ils ne peuvent être déclarés « Champion du Club ».

III – ENGAGEMENTS

Les inscriptions se font sur le site de l'AS www.asgolfdepeessac.com **jusqu'au mercredi 23 octobre 20H**. Des conditions particulières d'inscriptions et/ou de participations pourront être précisées en complément de ce règlement. Les inscriptions retenues se font dans l'ordre strict de paiement ou d'inscription pour les jeunes U12. La liste des inscrits accessible via le site indique si le joueur est retenu ou en liste d'attente.

Un seul droit de green fees pour les deux jours réglable à l'accueil du Golf

- Green fee de 80 euros non cumulable avec toute autre remise pour les 2 jours pour les non abonnés,
- Green fee offerts pour les semaineurs

Les droits de jeu sont de

Catégorie	Membre AS	Non membre AS
Adulte	10€	15€
Jeune adulte	5€	10€
Jeune	0€	5€

Les droits de jeu seront remboursés aux joueurs non retenus pour l'épreuve, conservés pour tout joueur qui se désisterait après la publication des départs.

IV - REMISE DES PRIX

Une coupe sera remise à chaque vainqueur brut de chaque série. Les Premiers en brut et en net de chaque série seront récompensés. Pour le classement en Net, les index seront ramenés à 36.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel et ou le site de l'AS.